

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Le Concours de Genève propose une 75<sup>e</sup> édition hybride

**Genève, le 19 mars 2021 – Compte tenu de l'évolution incertaine de la pandémie, le Concours international de musique de Genève a décidé d'organiser la première partie de sa 75<sup>e</sup> édition en ligne. Les concours de violoncelle & hautbois 2021 verront leurs deux premiers récitals fusionnés en un Récital Online de 45 minutes. Les candidat-e-s issu-e-s des Présélections auront jusqu'au 15 août pour enregistrer le récital et envoyer leurs vidéos, lesquelles seront diffusées pendant le mois de septembre. Les Demi-Finales et Finales se dérouleront, comme prévu, à Genève du 23 au 29 octobre 2021. Les candidat-e-s sélectionné-e-s pour l'épreuve finale se produiront au Victoria Hall avec l'Orchestre de la Suisse Romande.**

Les candidat-e-s ont jusqu'au 30 avril pour s'inscrire à la 75<sup>e</sup> édition du Concours de Genève, consacrée cette année au violoncelle & hautbois. Afin de permettre à l'édition 2021 de se dérouler dans les meilleures conditions possibles, le Concours de Genève a d'ores et déjà décidé de prendre les mesures suivantes pour la première étape du concours :

- La taxe d'inscription est exceptionnellement baissée de CHF 250.- à CHF 150.-
- Les deux premières épreuves seront fusionnées en un seul Récital Online par discipline.
- Un montant forfaitaire de CHF 500 est alloué à chacun-e des sélectionné-e-s pour réaliser son enregistrement selon un cahier des charges très strict.
- Les candidat-e-s sélectionné-e-s pour le concours ont jusqu'au 15 août pour envoyer leurs vidéos.
- Les Récitals Online seront diffusés mi-septembre.
- Huit candidats par discipline (au lieu de six) seront invités à Genève pour les dernières étapes du concours, leurs frais de voyage et d'hébergement sont entièrement pris en charge par l'organisation.

En effet, l'incertitude est encore grande quant aux restrictions de voyage, de réunion, de capacité d'accueil à l'horizon du mois d'octobre, et ce malgré les progrès de la vaccination. L'organisation de la première partie de la compétition en ligne permet de réduire de plus de 80% le nombre de candidat-e-s invité-e-s à Genève, facilitant ainsi toute réponse à des mesures sanitaires qui seraient requises au moment du concours.

#### **VIOLONCELLE & HAUTBOIS 2021 : DÉROULEMENT**

La 75<sup>e</sup> édition du Concours de Genève, consacrée au violoncelle & hautbois, est ouverte à tous les candidat-e-s né-e-s après le 29 octobre 1991. Le délai d'inscription est fixé au 30 avril 2021\*. A l'issue des Présélections vidéo, qui ont lieu fin mai et début juin, 30 candidat-e-s par discipline seront choisi-e-s pour participer à la compétition. Ces dernier-e-s auront jusqu'au 15 août pour soumettre leurs vidéos du Récital Online, qui sera diffusé sur le site internet du Concours et les réseaux sociaux du 13 au 19 septembre. Les huit violoncellistes et huit hautboïstes sélectionné-e-s pour les Demi-Finales poursuivront la compétition dès le 23 octobre 2021 à Genève. Les Finales auront lieu le 28 et 29 octobre au Victoria Hall avec l'Orchestre de la Suisse Romande.

**Programme, règlement et inscriptions sur [www.concoursgeneve.ch](http://www.concoursgeneve.ch)**

*\* Les violoncellistes déjà inscrit-e-s au Concours 2020, annulé par suite de la crise du coronavirus, peuvent reporter leur candidature à l'édition 2021, même si leur âge dépasse désormais la limite fixée dans le règlement.*

#### **CONTACT PRESSE**

Lisa Elias, Responsable Presse & Communication  
presse@concoursgeneve.ch  
P : +41 (0)79 614 33 39